

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010 Date d'émission:09/09/2010 Date de révision:15/06/2015 Remplace la fiche:12/06/2014

Version: 1.0

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SOLVANT SANS COV 105

Code du produit : AR 00011

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADOXY SARL 30, rue Saint Blaise 72300 Sablé sur Sarthe - FRANCE T 02 43 92 04 26 - F 02 43 95 34 05 contact@adoxy.fr

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 02 43 92 04 26

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

## SECTION 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aspiration hazard, Category 1 H304

Full text of H statements : see section 16

# 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux : Hydrocarbures, C13-C16, nalcanes,

Mentions de danger (CLP) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (CLP) : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

Fermeture de sécurité pour les enfants. : Non Tactile warning : Non

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

24/07/2015 FR (français) 1/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Remarques : Teneur en aromatique totaux < 0.03%

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C13-C16, nalcanes,	(Numéro CE) 934-954-2	75 - 100	Asp. Tox. 1, H304

Textes des phrases H: voir section 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de

malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon

doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que

l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

# 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

24/07/2015 FR (français) 2/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

## Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart

des : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile. Protection des mains : Porter des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Couleur : Incolore. Odeur : légère.

Seuil olfactif Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible pН Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

: Aucune donnée disponible Point de fusion Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition 230 °C Point d'éclair 101 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) · Ininflammable Pression de vapeur : >= 0,02 hPa à 20 °C Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Densité relative

Masse volumique : 0,815 g/cm<sup>3</sup> Solubilité insoluble dans l'eau. Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : 2 mm<sup>2</sup>/s

: Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 1 vol % 6 vol %

**Autres informations** 

Pas d'informations complémentaires disponibles

24/07/2015 FR (français) 3/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Non établi.

#### Possibilité de réactions dangereuses 10.3.

Non établi.

#### Conditions à éviter 10.4.

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

#### Produits de décomposition dangereux 10.6.

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

# SECTION 11: Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SOL V	/ANT	SANG	<b>COV 10</b>	=
SUL	VANI	SAINS	COV 10:	Э.

Viscosité, cinématique 2 mm<sup>2</sup>/s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1. **Toxicité**

# **SOLVANT SANS COV 105**

10000 mg/l ErC50 (algues)

# Persistance et dégradabilité

### **SOLVANT SANS COV 105**

Persistance et dégradabilité	% biodégradation.
Biodégradation	74 % 28 jours OECD 306

# Potentiel de bioaccumulation

SOLVANT SANS COV 105		
	Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

## Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

24/07/2015 FR (français) 4/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des

déchets

Ecologie - déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le

contenu/récipient dans Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets. : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

# ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

# RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'embllage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'embllage (RID) : Non applicable

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

# - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

# - Transport maritime

Aucune donnée disponible

### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

24/07/2015 FR (français) 5/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

## - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

# **SECTION 16: Autres informations**

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16

décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le

règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Ato integral dee princees it of zeril		
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	

### FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

24/07/2015 FR (français) 6/6